

Enquête sur les usages du prêt numérique en bibliothèque (PNB)

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.

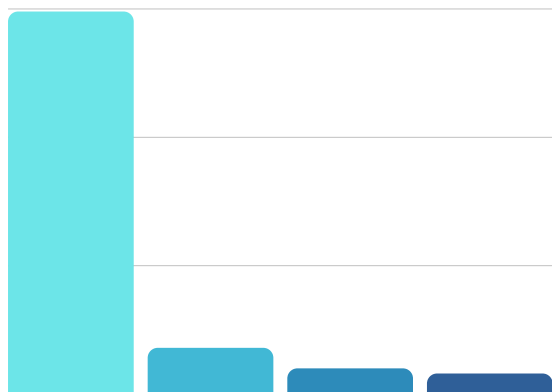
Nous avons recueilli 185 réponses.

Voici ce que nous avons appris !

Vos usages

Avez-vous déjà emprunté un livre numérique ?

● Oui ● Non ● Pas encore
● Non, pas sur la boîte numérique



Pour répondre à vos interrogations



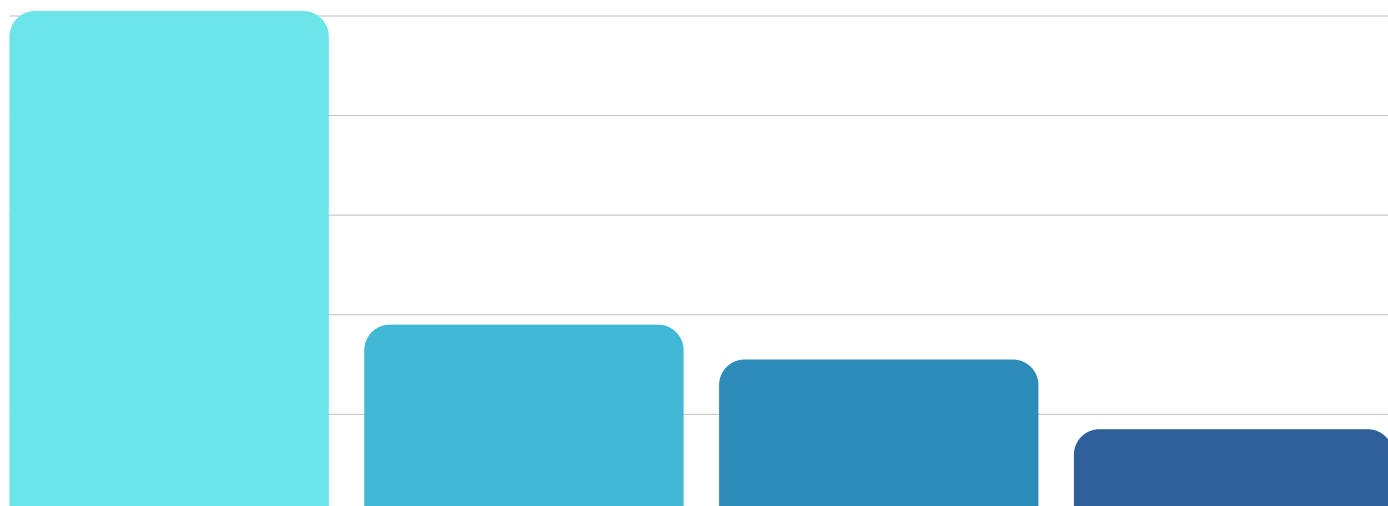
Sur les difficultés techniques (Adobe, Baobab...)



L'arrivée sur le marché de nouvelles liseuses telles que Vivlio notamment simplifie grandement l'utilisation de ce service. Le transfert de fichier se fait directement sans logiciel.

Quel matériel utilisez-vous ?

● Liseuse ● Smartphone ● Tablette ● Ordinateur

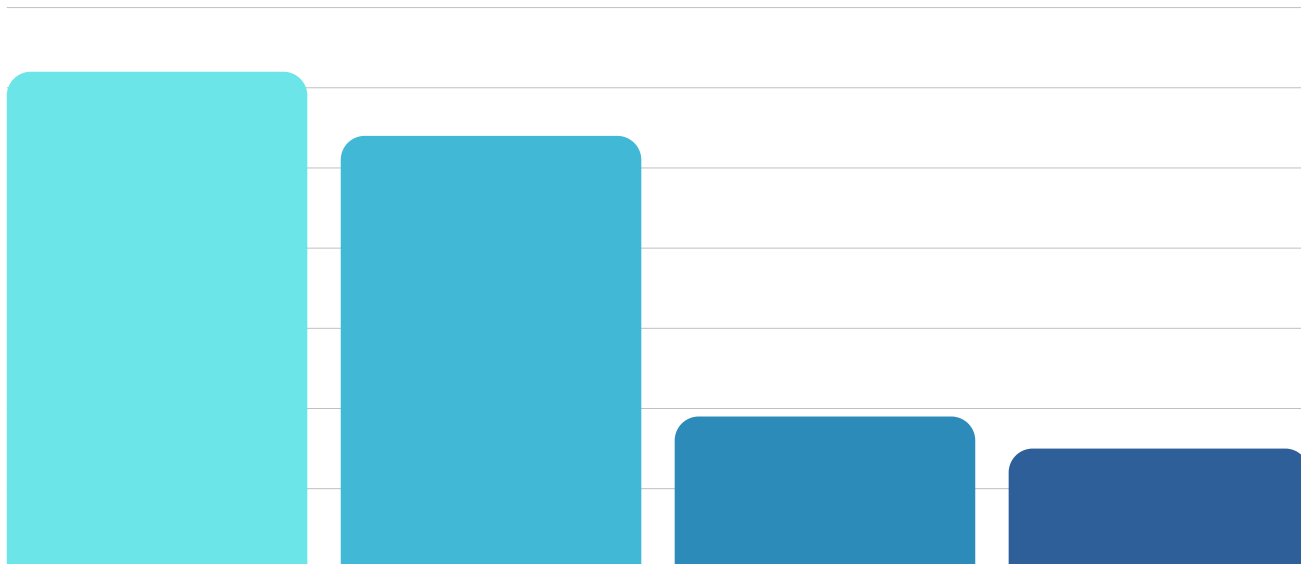


Vous utilisez diverses applications : Baobab, Cantook, Pocket Book, Bluefire Reader, Coolreader, LISA

Vos pratiques afin de connaître l'utilisation du service PNB

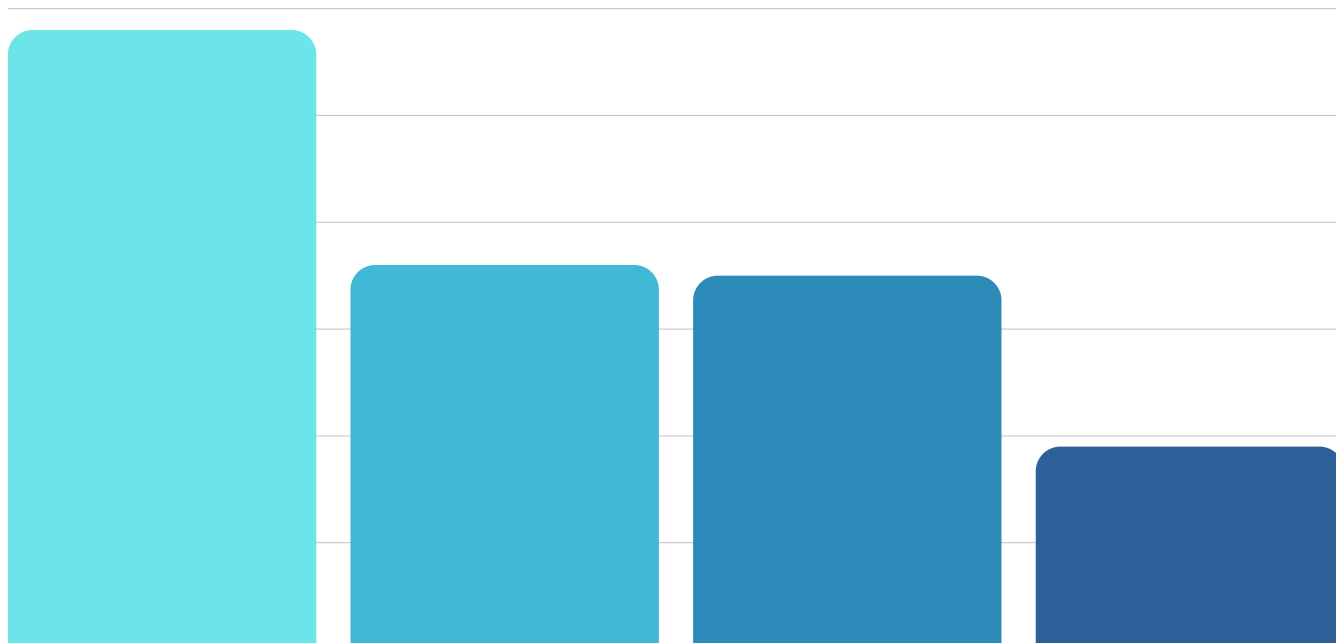
Que faites-vous le plus souvent ?

- Recherche sur un titre précis
- Choisir un livre parmi les titres disponibles
- Choisir parmi les livres mis en avant
- Choisir un livre enregistré dans mon panier



A quelle occasion empruntez-vous des livres numériques ?

- Régulièrement, comme un livre papier
- Presque exclusivement des livres numériques
- Pendant les vacances pour alléger mes bagages
- Pour tester ou découvrir

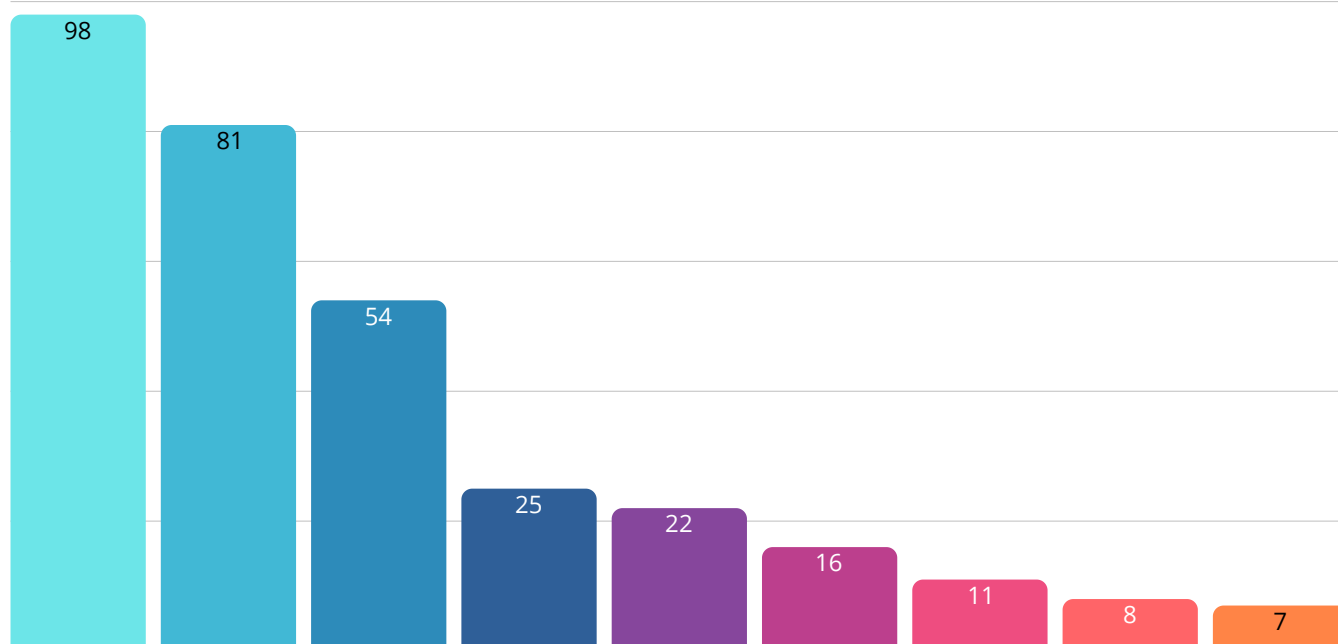


Certaines bibliothèques prêtent des liseuses qui peuvent vous permettre de tester ce service.

Vos emprunts

Vous empruntez le plus souvent ?

Littérature générale Roman policier SF/ Fantasy / Fantastique Biographie / Témoignage
Documentaire Roman ado / jeune adulte Livre audio Livre jeunesse BD / Comics



Pour répondre à vos interrogations



“Davantage de nouveautés, de classiques et de romances”



- Des commandes d’une trentaine de livres sont faites tous les 15 jours.
- Un auteur mort depuis plus de 70 ans est “libre de droit” et est donc téléchargeable gratuitement sur des sites comme Gallica.
- Tous les éditeurs ne sont pas accessibles au PNB. Certains font le choix de ne pas être disponibles ou partiellement disponibles. Nous n’avons, par exemple, pas accès aux éditions Hugo.

Petite précision :

Certains livres “disparaissent” du catalogue.

L’achat d’un titre en version numérique peut avoir, par exemple, une durée maximale de prêt de 3650 jours, un nombre de prêts total de 25, et un nombre de prêts simultanés de 5. Ces données peuvent varier d’un éditeur à un autre, d’un titre à un autre. Ils ne sont donc pas dans la base de façon définitive.